

Montreuil, le 16 décembre 2020

**Note**

**AUX**

**OPERATEURS**

- Objet** : Fiches de procédure de secours dans le cadre de la frontière intelligente.
- Réf.** : Note COMINT1 n°19000013 du 10 janvier 2019
- P.J** :
- Fiche 1 - Procédure de secours SI Brexit (sens entrée) – Dédouanement et transit
  - Fiche 2 - Procédure de secours en transit commun dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance NCTS avant dépôt de la déclaration de transit commun
  - Fiche 3 - Procédure de secours en transit commun dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) – Défaillance de Delta T après dépôt de la déclaration de transit commun
  - Fiche 4 - Procédure de secours en transit dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance de Delta T après le dépôt anticipé de la déclaration de transit de l'Union
  - Fiche 5 - Procédure de secours TIR dans le cadre du SI BREXIT (sens entrée) - Défaillance de Delta T
  - Fiche 6 - Procédure de secours Delta G dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance de DELTA G avant le dépôt de la déclaration en douane anticipée, accompagnée de l'annexe permettant d'identifier les marchandises sensibles.
  - Fiche 7 - Procédure de secours Delta G dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance de DELTA G après le dépôt de la déclaration en douane anticipée
  - Fiche 8 - Procédure de secours à l'exportation dans le cadre du Brexit Delta G + ECS + SI Brexit + DELTA T
  - Fiche 9 - Procédure de secours ICS dans le cadre de la frontière intelligente (sens entrée)

Je vous prie de bien vouloir noter l'entrée en application des fiches de procédure de secours du SI Brexit, de Delta T, de Delta G, ECS et ICS dans le cadre de la frontière intelligente à la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union douanière.

Concernant le flux entrée (transit et dédouanement à l'importation), les fiches de procédure de secours dans le cadre de la frontière intelligente sont les suivantes :

DGDDI  
Sous-direction du commerce international  
Bureau de la Politique du dédouanement  
11 rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL CEDEX  
Site internet : douane.gouv.fr

Affaire suivie par : bureau COMINT-1  
Courriel : dg-comint1@douane.finances.gouv.fr

Ref : 20000276

- Fiche 1 - Procédure de secours SI Brexit (sens entrée) – Dédouanement et transit
- Fiche 2 - Procédure de secours en transit commun dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance NCTS avant le dépôt de la déclaration de transit commun
- Fiche 3 - Procédure de secours en transit commun dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) – Défaillance de Delta T après le dépôt de la déclaration de transit commun
- Fiche 4 - Procédure de secours en transit dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance de Delta T après le dépôt anticipé de la déclaration de transit de l'Union
- Fiche 5 - Procédure de secours TIR dans le cadre du SI BREXIT (sens entrée) - Défaillance de Delta T
- Fiche 6 - Procédure de secours Delta G dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance de DELTA G avant le dépôt de la déclaration en douane anticipée, accompagnée de l'annexe permettant d'identifier les marchandises sensibles.
- Fiche 7 - Procédure de secours Delta G dans le cadre du SI Brexit (sens entrée) - Défaillance de DELTA G après le dépôt de la déclaration en douane anticipée

Concernant le flux sortie (transit et dédouanement à l'exportation), la fiche de procédure de secours dans le cadre de la frontière intelligente est la suivante :

- Fiche 8 -Procédure de secours à l'exportation dans le cadre du Brexit Delta G + ECS + SI Brexit + DELTA T

Enfin, le flux entrée (formalités ICS), la fiche de procédure de secours dans le cadre de la frontière intelligente est la suite :

- Fiche 9 – Procédure de secours ICS dans le cadre de la frontière intelligente.

Toute difficulté d'application au plan réglementaire devra être portée à l'attention de votre Pôle d'action économique (PAE) ou, le cas échéant, du service grands comptes (SGC). En cas de dysfonctionnement technique, vous êtes invités à effectuer une demande d'assistance en ligne *via* OLGA.

**Le sous-directeur du commerce international,**

***Signé***

**Guillaume VANDERHEYDEN**